



Problème de transcription - bureau juridique

Par **Jannete**, le **15/11/2010** à **21:46**

Bonjour,

Je me suis mariée le 20 octobre 2010 avec un tunisien (mariage célébré à Tunis - obtention du ccm). J'ai envoyé la demande de transcription au BTAT Nantes, le 27 octobre dernier. Aujourd'hui j'ai appelé Nantes pour avoir des nouvelles de ma demande de transcription et on m'a répondu que mon dossier était parti au bureau juridique.

Savez-vous qu'est ce que le bureau juridique ? Je suis stressée par cette nouvelle. Je vous remercie par avance si vous avez une réponse à me fournir.

Jannete

Par **mimi493**, le **16/11/2010** à **00:18**

Pourquoi ne pas leur avoir demandé quand ils vous ont répondu ça ?

Par **Jannete**, le **16/11/2010** à **11:07**

Ils ne m'en n'ont pas laissé le temps. C

Par **roslane**, le **19/11/2010** à **20:15**

bonsoir janette

j aimerais bien connaître le numéro de téléphone du service de transcription celui ou vous avez appelé à Nantes et j'espère que vous aurez votre livret de famille très bientôt je pense que c'est pas plus de 3 mois même moins pour vous car vous avez fait le CCM contrairement à moi